

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 352 publiée le 11 septembre 2012

PAIX LITURGIQUE : UNE ŒUVRE MISSIONNAIRE !

Certains d'entre vous s'interrogent sur l'origine, les objectifs et les actions de *Paix liturgique*. Pour leur répondre le plus clairement possible, nous reproduisons ici l'entretien que [RENAISSANCE CATHOLIQUE](#) a eu avec Christian MARQUANT, Président de *Paix liturgique*, et qui a été publié dans le numéro de mars-avril 2012 de leur revue.

Pouvez-vous nous présenter *Paix liturgique* et ses objectifs ?

Paix liturgique est un réseau de laïcs catholiques attachés à la messe traditionnelle qui considèrent que la messe en sa forme pérenne, avec sa richesse incommensurable du point de vue doctrinal, spirituel, esthétique, est le cœur de leur vie chrétienne, en même temps qu'un extraordinaire moyen de conversion et d'évangélisation, et qu'il est de leur devoir d'une manière prioritaire de faire connaître ce trésor liturgique aux millions de familles catholiques qui en sont aujourd'hui privées. Une des raisons de l'effondrement religieux actuel nous semble être dans la mise sous le boisseau de ce trésor catholique.

Notre action tire ses racines bien loin dans notre histoire personnelle... Du fait que nous sommes attachés à la messe traditionnelle depuis plus de 40 ans, nous ne pouvions pas concevoir de ne pas œuvrer à sa défense et à sa promotion. *Paix liturgique* reprend donc aujourd'hui l'action menée au sein de l'association *Oremus* qui elle-même se trouve en filiation directe avec nos années " MJCF ", donc une action de laïcs comme Apôtres missionnaires de la Messe Catholique, au service de la paix, de la foi et de la réconciliation dans l'Église. Ce qui veut dire d'ailleurs que *Paix liturgique* n'est pas d'abord une œuvre de « résistance » mais en premier lieu une œuvre missionnaire d'évangélisation.

En quoi cette action en faveur de la messe traditionnelle est-elle nécessaire ?

Rappelons que, jusqu'en 2007, au moins au sein des diocèses de France, la messe traditionnelle était pratiquement " interdite ". Il a fallu attendre le Motu Proprio de notre pape Benoît XVI pour apprendre que cette messe, au minimum occultée, souvent persécutée depuis 40 ans... n'avait jamais été interdite. Il reste cependant à faire que ce " trésor spirituel " soit accessible à tous les catholiques, en premier lieu à ceux qui en réclament la célébration au profit de leurs familles mais aussi à tous les fidèles qui continuent d'ignorer ou de méconnaître ce trésor de foi et de spiritualité qui a nourri des générations de Saints et de Pasteurs.

Mais n'est-ce pas déjà le cas avec les messes célébrées par les prêtres des communautés *Ecclesia Dei* ou ceux de la Fraternité Saint-Pie X ?

Bien sûr, de même que grâce aux quelques prêtres diocésains qui avaient continué à célébrer cette messe. Les prêtres des communautés ont pris leur relais et nous remercions le Ciel pour leur œuvres au profit de la sanctification des fidèles, mais leur fructueux apostolat, que l'on pourrait qualifier d'apostolat d'indispensable suppléance, ne concerne encore qu'une infime partie des fidèles catholiques français : en 2012, environ 100 000 pratiquants qui se retrouvent dans à peu près 400 églises et chapelles alors que bien plus nombreux sont les fidèles qui en sont privés et qui désireraient y assister.

Comment le savez-vous ?

Depuis 40 ans, de nombreuses suppliques ont été déposées au pied du Saint Père, qui révèlent l'ampleur de la demande de célébration traditionnelle. Ainsi en 1995 dom Gérard, Père Abbé du Barroux, déposa-t-il une supplique en faveur d'une application " large et généreuse du Motu Proprio... de 1988 " qui avait été signée par plus de 50 000 familles françaises. Cette démarche n'est peut-être pas pour rien dans les décisions ultérieures de Benoît XVI en faveur de la messe traditionnelle.

C'est dans ce contexte que vous avez entrepris vos premières enquêtes d'opinion ?

C'est exact car nous désirions en savoir plus ! Voilà pourquoi nous avons confié la réalisation de sondages à des instituts professionnels (CSA, Sofres, JML Études). De 2000 à 2012 nous avons ainsi commandité 17 sondages nationaux (France, Italie, Portugal, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne...) ou diocésains (Paris, Lyon, Versailles, Nanterre, Angoulême, Orléans...).

Quelles informations fournissent ces enquêtes ?

Deux informations fondamentales :

- La première est que ceux qui souhaitent vivre leur foi catholique dans leur paroisse au rythme de la forme extraordinaire sont partout très nombreux : entre 35 et 50 % des catholiques pratiquants, mais jamais moins ! Après 40 ans de persuasion liturgique qui a tous les aspects d'un endoctrinement, c'est humainement incompréhensible : on peut parler de *sensus fidei*, qui touche à ce miracle permanent qu'est l'Église du Christ.

- D'autre part qu'en moyenne 70 % des fidèles sont tout à fait d'accord pour faire un bon accueil à ces demandes, même lorsqu'ils ne se sentent pas eux mêmes encore concernés. 70 % de catholiques charitables, c'est bien, n'est-ce pas ? Et puis il y a les autres, laïcs " engagés " qui entourent généralement les curés : concrètement, moins de 15 % des catholiques restent opposés à la paix et attachés à l'ostracisme anti - messe traditionnelle.

C'est à partir de ces chiffres que se fonde notre action d'information.

Comment agissez-vous ?

Nous sommes connus surtout pour nos sondages mais en fait notre action principale est d'abord d'informer. Pour cela nous publions une lettre électronique hebdomadaire en français, *La lettre de Paix liturgique* diffusée à plus de 450 000 lecteurs et 8 lettres en langues étrangères (anglais, italien, allemand, portugais, suédois, polonais, croate et espagnol) diffusées mensuellement à plus d'un million de destinataires... avec les contacts que cela génère !

Ces communications régulières jouent un rôle essentiel pour empêcher qu'une chape de plomb camoufle la réalité du souhait de nombreux fidèles catholiques... d'où la mauvaise réputation que nous font certains évêques français pour lesquels la « promotion du laïcat », voulue nous dit-on par le Concile, est restée un vain mot.

Quelles conséquences cela implique-t-il pour vous ?

C'est très simple : si au moins 35 % des catholiques pratiquants souhaitent vivre leur foi catholique dans leurs paroisses au rythme de la forme extraordinaire, c'est qu'il s'en trouve partout, dans tous les diocèses, dans toutes les paroisses, et qu'il est gravement injuste d'essayer de réduire le nombre des fidèles attachés à la messe traditionnelle aux seuls catholiques qui en bénéficient actuellement (soit environ 100 000 fidèles qui y assistent déjà au moins une fois par mois). Il est vrai que tous ceux qui désirent la messe traditionnelle ne passent pas nécessairement, pour bien des raisons, au stade de la demande formelle.

Combien sont ces demandeurs " formels " ?

A notre connaissance, il existe en France environ 500 groupes de demandeurs bien que ceux-ci se trouvent dans des situations bien différentes : ainsi certains sont-ils structurés et bien organisés, d'autres plus discrets surtout après que leur curé leur a répondu par la négative.

Mais en réalité les informations révélées par les sondages nous indiquent que dans toutes les paroisses de France - SANS EXCEPTION AUCUNE ! -, il y a au moins de nombreux demandeurs implicites, des demandeurs silencieux qui espèrent contre toute logique qu'un jour leur curé leur offrira ce qu'ils souhaitent dans le cadre de leur paroisse.

Au total, c'est d'être en contact avec ces dizaines de milliers de silencieux et de tenter de leur donner une voix qui constitue l'action principale et la plus fructueuse de *Paix liturgique*.

Pourquoi ces « silencieux » sont-ils restés dans leurs paroisses s'ils n'en partagent pas certaines options notamment liturgiques ?

La paroisse est la cellule de base de l'Église où doivent se retrouver TOUS les fidèles baptisés. Ceux qui souffrent aujourd'hui, en silence, dans leur paroisse, d'être privés de la forme extraordinaire (ou encore d'un véritable catéchisme catholique) expriment bien cette réalité. Pour diverses raisons (âge, distance, lien social, engagement local, etc.), ils n'ont pas souhaité faire le choix difficile de se couper de leur paroisse mais espèrent de tout cœur le retour, chez eux, de la messe " extraordinaire ". Et ceux qui sont allés ailleurs pour conserver le trésor de la messe traditionnelle ont aussi vocation de retourner dans leurs propres paroisses. Quelles que soient leurs tendances - à condition qu'elles ne deviennent pas des déviations quant à la foi -, tous les fidèles doivent se retrouver au sein de leur paroisse, sous l'autorité du curé, leur père, comme cela était le cas avant l'interdiction, de fait, de la messe traditionnelle dans les paroisses. C'est ce que nous souhaitons de tout cœur : la *Paix liturgique*. Ce qui ne conteste bien sûr pas l'existence de chapelles consacrées exclusivement à la spiritualité liturgique traditionnelle, qui ont un rôle nécessaire de référence pour le plein rétablissement de l'*usus antiquior*.

Mais comment réagissent nos évêques à toutes vos initiatives ?

Il est encore bien difficile à un grand nombre de nos évêques d'admettre aujourd'hui la réalité vivante de ce qu'ils ont nié depuis plus de 40 ans... Donc les choses sont, à de rares exceptions près, difficiles, et même très difficiles. Mais la grâce aidant les courageux demandeurs, la situation évolue positivement, quoique bien trop lentement.

Les choses vont probablement s'accélérer dans les prochaines années lorsque tous ces jeunes prêtres diocésains qui rêvent de faire de leurs paroisses de vrais lieux de paix et de catholicité vont enfin y établir au moins un minimum de bi-formalisme. Partout où cela se fait, les gains spirituels et ecclésiaux sont considérables, spécialement du point de vue des vocations. Mais il reste encore beaucoup d'ennemis de la paix dans les structures des institutions ecclésiales !

Comment voyez-vous l'œuvre des communautés *Ecclesia Dei* ?

Je l'ai dit, elles sont nécessaires. Leur situation est difficile : d'un côté sollicitées par de nombreux fidèles qui souhaitent leur venue dans les paroisses et diocèses, et de l'autre brimées par de trop nombreuses autorités diocésaines qui conditionnent leur venue par le maintien de ghettos bien clos pour, pensent-ils, tenter de circonscrire la propagation de la messe extraordinaire.

Et la Fraternité Saint-Pie X ?

Son approche est différente : elle jouit aujourd'hui d'une liberté d'« indépendance ». Elle jouira sans doute demain de celle d'une structure autonome vis-à-vis des évêques. Il faut espérer, comme d'ailleurs pour les communautés *Ecclesia Dei*, qu'un brassage entre les prêtres " spécialisés " dans la forme extraordinaire et les prêtres diocésains désirant la pratiquer s'effectuera toujours plus.

Quels sont vos besoins actuels ?

Comme disait Jeanne d'Arc, « les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire ». Aussi aujourd'hui avons-nous en premier lieu besoin de la prière de tous ceux qui aspirent à la paix et à la justice dans l'Église. Puis, il nous arrive de rêver à ce que pourrait être l'amplification de notre action si toutes les familles qui fréquentent des lieux de messe traditionnelle se mettaient à œuvrer en faveur du développement de la messe extraordinaire dans leur paroisse géographique. Autrement dit, ceux qui militaient hier pour créer des lieux de messes traditionnelles (avec tout ce qui va avec : catéchisme, œuvres de jeunesse, etc.) ont le devoir aujourd'hui de retrouver leur zèle missionnaire pour répandre ce bienfait dans leurs propres paroisses, puisque c'est devenu théoriquement possible. Ce qui d'ailleurs ne fait aucune concurrence, bien au contraire, aux communautés traditionnelles : plus il y aura de messes traditionnelles à célébrer, plus on aura besoin de prêtres sachant les célébrer.

Beaucoup ne le font-ils pas déjà ?

Si bien sûr, mais beaucoup ne le font pas encore ou ont cessé de le faire, démoralisés par les refus presque systématiques des autorités qui ne craignent qu'une chose : que les demandeurs persévèrent et ne fassent tache d'huile auprès des centaines de paroissiens " silencieux " qui n'espèrent que la célébration de la messe

traditionnelle dans LEUR PAROISSE. Voilà pourquoi il nous faut raviver nos responsabilités missionnaires pour le bien de l'Église et des millions de fidèles qui aspirent à la Paix et aux beautés spirituelles de la liturgie dans sa forme extraordinaire.